



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

14 - CALVADOS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	23
• présents	19
• votants	23
• absents	4
• exclus	0

De la commune de la Rivière-Saint-Sauveur

Séance du 03 avril 2025 à 18 heures 30

Date de convocation :

28 mars 2025

Date d'affichage :

28 mars 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

M.  Nom : DEPIROU

Prénom : Didier

Étaient présents : M. DEPIROU, maire ; Mme Anne PETIT, M. Thierry GIMER, Mme PILATTE, M. François FARIDE, Mme Jessica PEYROCHE, adjoints ; M. Jean MARCHIS, M. Luc POTEL, Mme Véronique AUDOU, M. Stéphane AUDOU, M. Stéphane YON, Mme Aurélie LEMAIRE, Mme Aurélie DOMIN, Mme Caroline MOUETTE, M. Christophe KASSAC, M. Marc CAMBRUNE, M. Guillaume CAUBRIERE, Mme Estelle BARBEY, M. Anthony LEBAS, conseillers municipaux.

Mme PASCALE BESLON avait donné pouvoir à Mme Caroline MOUETTE,  
M. Grégory GROD avait donné pouvoir à M. Marc CAMBRUNE,  
M. Richard JEHENNE avait donné pouvoir à M. Thierry GIMER,  
M. Christophe HEMERY avait donné pouvoir à M. Guillaume CAUBRIERE.

Secrétaire de séance : Mme PETIT Anne

**Délibération 2025-15 : tarification de l'occupation du domaine public place des Caboteurs**

Considérant l'intérêt de fixer un tarif de redevance d'occupation du domaine public communal dans un souci de bonne gestion du patrimoine,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal,  
Entendu le rapport de M. Le Maire quant à la nécessité de prévoir une tarification d'occupation du domaine public pour les cirques, spectacles, attractions, marionnettes et attractions foraines

Décide à l'unanimité d'appliquer un forfait journalier de cinquante euros, incluant les journées de montage et démontage,

Dit que le règlement se fera à la trésorerie de Trouville dès réception du titre.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Le

Publié ou notifié le : 08 avril 2025

Fait à la Rivière-Saint-Sauveur

Le 08 avril 2025

**Le Maire,**

**Didier DEPIROU**

